

Anglais des affaires en cabinet d'avocats



Maîtriser l'anglais des affaires et en faire un atout stratégique au service des clients internes et externes du cabinet.

OBJECTIFS

- Savoir utiliser la terminologie de l'anglais des affaires propre au cabinet d'avocats
- Rédiger des écrits liés à votre quotidien professionnel, emails, courriers formels...
- Acquérir les techniques de communication orales dans le cadre d'entretiens et de rendez-vous

Parler

Compréhension et expression orale en cabinet d'avocats

- Gagner en aisance et fluidité à l'oral
- Connaître le vocabulaire et les formules business qui vous sont spécifiques
- Acquérir de l'assurance à l'oral, préparer ses réunions, rendez-vous, appels téléphoniques, visio-conférences ...
- Améliorer ses échanges en situation professionnelle formelle et informelle, déjeuners, déplacements professionnels, séminaires ...
- A partir de vos demandes, préparation de vos prises de parole sur des **cas concrets issus à votre quotidien en cabinet d'avocats, rdv, réunions, appels ...**

Rédiger

Compréhension et expression écrite en cabinet d'avocats

- Comprendre et maîtriser la lecture des écrits de votre quotidien
- Se créer une boîte à outils de ses écrits professionnels les plus récurrents, mails types, courriers modèles ...
- A partir de vos demandes, préparation et rédaction sur des cas concrets issus à **vos écrits professionnels, courriers, mémos, notes, email ...**

FORMATEURS

Une douzaine de professeurs natifs UK, USA, AUS
Certifiés Cambridge ou TESOL
Professeurs à l'Université, en Grandes Ecoles ou Ecole d'avocats
Connaissance parfaite de l'environnement spécifique des cabinets d'avocats

PUBLIC

Fonctions support en cabinet d'avocats - hors juristes

PRÉ-REQUIS

Niveau CECRL de A1 à C2
Un test de niveau est effectué en début de formation

SATISFACTION

97,8% de satisfaction
Donnée Eval&Go 2022

DATES ET DUREE DE FORMATION

Sur mesure selon l'agenda et les besoins du participant

FORMAT

- En individuel ou en groupe par niveau
- Formation présentielle au sein de votre cabinet
- Formation à distance au téléphone ou en visioconférence

Heures éligibles à la formation continue obligatoire du Barreau

TARIFS

- 1 pers. : 70€ HT/h
- 2 pers. : 80€ HT/h
- 3 pers. : 90€ HT/h
- 4 pers. : 100 € HT/h



[Cliquez ici pour vous inscrire à votre formation d'Anglais des affaires 20 heures via le CPF.](#)